

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-211 DU 28 AVRIL 2008

Chargeant Monsieur **HESSOU Tissou Félix**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale du **Jeudi 24 au Dimanche 27 avril 2008 inclus**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007 – 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **Jeudi 24 au Dimanche 27 avril 2008**, Monsieur **HESSOU Tissou Félix**, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MISP 2 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 24.